

●●● d'environ 100 000 € par an. En deçà de l'objectif, il en sera pour sa poche. Au-delà, il partagera avec la mairie les économies générées. « *Nous ne nous en serions pas souciés en période ordinaire, reconnaît Franck Dunoyer. La facilité pousse à reconduire les pratiques antérieures. C'est lorsque nous sommes dos au mur que nous devenons créatifs.* » Au service du protocole, l'heure des efforts a aussi sonné. Comme les journalistes et les cadres de la ville, les élus ne recevront plus les invitations officielles que par courrier électronique. Économie attendue cette année : 6 200 €. De même, les volumineux rapports envoyés aux 45 élus du conseil municipal sont de plus en plus souvent dématérialisés. Y compris les documents budgétaires officiels, appelés à n'être plus consultables qu'en ligne.

## À Gradignan, des nuits plus noires, des fleurs plus sobres

À Gradignan, ville de 23 000 habitants dans l'agglomération bordelaise dotée d'un budget annuel de 33,3 millions d'euros, le maire PS, Michel Labardin relance lui aussi la traditionnelle « chasse aux gaspis ». L'intensité de l'éclairage de nuit a été diminuée de 50 % grâce à un système d'horloge astronomique. Et, « *lorsqu'un nouveau commerce s'implante chez nous, je négocie systématiquement à la baisse l'éclairage de nuit du magasin* », indique Michel Labardin. De même, le coût des illuminations de Noël a été réduit de 65 % en remplaçant les ampoules par des leds et en réduisant d'un mois la durée du dispositif. D'autre part, les systèmes de chauffage des salles mu-

nicipales ont été informatisés, afin d'optimiser au mieux la consommation en fonction des besoins.

Dans cette région où le soleil est généreux, ce sont surtout les jardiniers municipaux qui ont été mis à contribution. « *Nous avons équipé progressivement tous nos massifs en bordure de voirie et nos ronds-points de systèmes d'irrigation au goutte à goutte* », explique l'élu. Pour aider les plantes à mieux retenir l'eau et limiter l'évaporation naturelle, un épais paillage a été aussi apposé autour des plantes communales. En outre, « *à chaque renouvellement de nos espaces verts, nous choisissons désormais des plantes moins gourmandes en eau* ». Parallèlement, afin de détecter au plus vite des fuites sur des canalisations vieillissantes, de nouveaux compteurs permettant la télérelève en temps réel ont été installés. Résultat, Gradignan a réduit sa facture d'eau de 45 % en deux ans. L'investissement est parti-

culièrement rentable. « *Par exemple, entre 2006 et 2009, nous avons dépensé 12 000 € pour mieux maîtriser la consommation d'eau et cela nous a fait gagner 36 000 €, soit trois fois plus* », met en avant Michel Labardin.

Tous ces changements ont fait réagir les habitants. « *Au début, plusieurs m'ont interpellé en me demandant pourquoi nous n'arrosions plus les plantes* », souligne Michel Labardin. Aujourd'hui, plus personne n'en parle. « *Cela a déclenché une prise de conscience que c'était la fin d'une pseudo-abondance* », analyse-t-il. À Gradignan, la mairie entend désormais aller plus loin en sensibilisant les habitants et les associations à décliner « *chez eux* » ces bonnes pratiques, en distribuant des brochures d'information et des kits hydro-économiques.

NICOLAS CÉSAR (à Bordeaux),  
ÉLISE DESCAMPS (à Mulhouse)  
et BÉNÉVENT TOSSERI (à Chambéry)

## Les communes soumises à la contrainte financière

► Gelées depuis 2008, les dotations aux collectivités locales vont baisser de 4,5 milliards d'euros d'ici à 2015. ► Principales concernées, les villes se convertissent peu à peu à une culture de la maîtrise des dépenses publiques.

L'annonce a fait l'effet d'une douche froide. Le 12 février dernier, le gouvernement a fait savoir aux collectivités locales que leur dotation de fonctionnement baisserait de 1,5 milliard d'euros en 2014 puis de 1,5 milliard d'euros de plus en 2015 sur une enveloppe globale d'environ 60 milliards. Au total, c'est un manque à gagner de 4,5 milliards d'euros sur deux ans que devront absorber les collectivités.

Au premier rang d'entre elles, les communes qui seront les premières concernées par ces restrictions budgétaires dans la mesure où elles représentent 3/5<sup>e</sup> des budgets des collectivités locales. « *Quand le gouvernement tape sur les dépenses, le bloc communal est impacté de façon massive* », constate Jean-Luc, directeur des collectivités territoriales chez Bull. D'où la réaction très vive de l'Association des maires de France (AMF), qui a mis en garde le gouvernement contre les conséquences d'une telle diminution, notamment en matière d'investissement.

**Les villes ont dû trouver de nouvelles marges de manœuvre et réaliser des économies sur le fonctionnement.**

De fait, sous l'effet de la crise, notamment financière, les communes ont été mises depuis 2008 au régime sec. « *Jusqu'à-là, elles disposaient de trois leviers pour boucler leur budget* :

*la fiscalité directe, notamment la taxe professionnelle, les dotations de l'État qui augmentaient en moyenne de 2 à 3 % par an et le recours à l'emprunt qui était sans restriction. Or, ces trois leviers ont tour à tour volé en éclats. La taxe professionnelle a été reformée, les dotations ont été gelées puis baissées, et l'accès au crédit est devenu difficile, notamment depuis la faillite de Dexia* », explique Jean-Luc Bœuf.

Habités jusque-là à pouvoir financer sans difficulté leurs programmes d'investissements, les villes ont donc dû trouver de nouvelles marges de manœuvre et réaliser des économies sur le fonc-

tionnement. Les efforts portent dans certaines communes sur les dépenses d'énergie, dans d'autres plutôt sur les subventions aux associations et aux clubs sportifs ou sur le personnel. « *Des économies qui peuvent paraître pour l'instant symboliques mais qui font que les communes passent peu à peu d'une culture de la dépense à une culture de la maîtrise des deniers publics* », constate Jean-Luc Bœuf. Elles devraient ainsi permettre aux maires, en année préélectorale, de maintenir leurs projets et de repousser à plus tard le gros des efforts budgétaires.

Les représentants des communes négocient actuellement le montant exact de la contribution qu'elles devront fournir dans les années à venir. Celui-ci sera acté dans le projet de loi de finances pour 2014. Une meilleure rentrée en 2012 de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) qui a remplacé la taxe professionnelle devrait cependant permettre d'amortir le choc en compensant en partie les baisses de dotations. Et au gouvernement, conscient des enjeux électoraux, de ne pas trop mettre en difficulté les élus.

CÉLINE ROUDEN

## VU D'ESPAGNE

### Moins de ramassage des déchets à Madrid, ampoules LED à Santander

► Depuis le début de la crise, les municipalités espagnoles sont parvenues à réduire leurs dépenses.

#### MADRID

De notre correspondante

Avec l'explosion de la bulle immobilière et le début de la crise, les mairies espagnoles ont vu leurs recettes chuter brutalement. Elles ont dû s'adapter rapidement. Dès 2007, la ville de Santander, dans la région de la Cantabrie, a surveillé ses dépenses. À commencer par celles du personnel. Excepté les postes de pompiers et de policiers locaux, la municipalité a décidé de ne pas remplacer les départs à la retraite. « *Lorsque la crise s'est aggravée, les mairies ont réduit les frais courants, de fonctionnement* », assure le maire, Inigo de la Serna, également président de la Fédération espagnole des municipalités et des provinces (FEMP).

De nombreuses municipalités cherchent à réduire leur facture énergétique. « *Il s'agit de rendre plus efficace le réseau, avec des ampoules LED par exemple. La ville de Santander régule aussi la consommation grâce à des innovations technologiques. Cela a permis de diminuer la facture de 35 %* », résume Inigo de la Serna, dont la municipalité est reconnue comme « smartcity » (ville intelligente).

Ailleurs, là où les innovations ne sont pas forcément au rendez-vous, la méthode reste plus simple. À Lorca (sud-est du pays), les lampadaires des chemins ruraux sont éteints entre 1 heure et 6 heures du matin. Résultat : 20 % en moins sur la facture d'électricité. À Fuengirola (sud, en Andalousie), les indemnités des conseillers municipaux pour assister aux séances plénières de la mairie sont diminuées. Mais d'autres mesures sont plus polémiques. Comme celle de la capitale, à Madrid, qui a instauré depuis 2009 une taxe annuelle sur les ordures. Tout en diminuant le nombre de jours pour les ramasser.

Les 8 116 communes ne sont de toute façon pas les collectivités territoriales qui dépensent le plus en Espagne. En 2012, leur dette équivalait à 4 % du produit intérieur brut (PIB) espagnol, contre 17,6 % pour les régions et surtout 67,7 % pour l'État central. « *De manière générale, les mairies n'avaient pas connu de grands excès de dépenses, hormis des exceptions où le personnel municipal a représenté jusqu'à 80 % des dépenses. Elles ne constituent pas un problème aujourd'hui sauf dans les cas où l'immobilier y avait pris une part vraiment prépondérante* », estime Inigo de la Serna. Une future loi sur les collectivités locales est en préparation. Elle cherchera notamment à réduire le coût des services gérés par les mairies en les regroupant.

VALÉRIE DEMON

## PAROLES

### JEAN-CHRISTOPHE LAGARDE

Maire centriste (UDI) de Drancy, en Seine-Saint-Denis

« Les villes de banlieue les plus pauvres seront préservées »

« Nous souffrons depuis plus de trois ans déjà de la crise et du gel des enveloppes gouvernementales. En raison de l'inflation, nous sommes obligés de revoir nos projets d'investissements et de rénovation. Nous ne savons pas ce qui nous attend. En banlieue, comme tout le monde, nous subissons la politique de diminution des dotations de 4,5 milliards d'euros. Mais la réforme de la politique de la ville, menée par François Lamy, pourrait, du fait d'une plus forte péréquation entre les municipalités riches et pauvres, préserver les villes de banlieue les plus défavorisées. Dans le meilleur des cas, les deux tendances se compenseront et l'évolution sera nulle. En attendant, il nous a fallu faire des économies sur le budget de fonctionnement, et renoncer à des postes d'éducateurs et d'accompagnateurs de personnes âgées. »

RECUEILLI PAR JULIEN SARTRE

## REPÈRES

### LES DÉPENSES DES COMMUNES

- En 2011, le secteur communal rassemble 35 041 communes regroupées en 2 599 intercommunalités et 1 639 communes isolées.
- Les dépenses de fonctionnement des communes se sont élevées en 2011 – dernier chiffre disponible – à 81,8 milliards d'euros sur un total de 152,9 milliards pour l'ensemble des collectivités locales. Elles sont en augmentation de 2,7 % par rapport à 2010 et se composent de 39 milliards d'euros de frais de personnel (+ 2,6 %), de 14,6 milliards d'euros de dépenses d'intervention (+ 3,2 %) et de 28,2 milliards d'autres dépenses de fonctionnement (+ 2,7 %).
- Les dépenses d'investissement se sont élevées à 40,6 milliards d'euros sur un total de 66,4 milliards pour l'ensemble des collectivités locales. Elles sont en augmentation de 6 % par rapport à 2010 dont 28,3 milliards de dépenses d'équipement et 7,4 milliards de remboursement de la dette. Le secteur communal réalise ainsi plus de la moitié de l'investissement public en France.

Source : rapport 2012 de l'Observatoire des finances locales